

Conditions Générales de Vente de la Boîte à Bons-Points

Article 1 – Champs d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente, ci-après dénommées CGV, sont conclues entre :

- La Boîte à Bons-Point élisant domicile au 13 rue Saint Antoine 63500 Issoire
- Et entre toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, effectuant une commande, ci-dessous nommé le « Client ».

Article 2 – Objet

Les CGV visent à définir les modalités de vente entre la Boîte à Bons-Points et le Client, à partir de la commande jusqu'à l'envoi de la commande.

Article 3 – Prestations

Les prestations régies par les présentes CGV sont celles qui figurent sur le site Internet et qui sont indiquées comme vendues. Les objets à la vente sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Les photographies ne sont pas contractuelles.

Article 4 – Tarifs

Tous nos prix sont indiqués sans charges supplémentaires, sur le bon de commande.

Article 5 – La commande

Une fois la commande reçue, la Boîte à Bons-Points se donne 15 jours ouvrés pour l'envoi du colis et de la facture (par mail). Si le Client se trompe dans le montant de sa commande et que le montant dû est inférieur au montant payé (différence supérieure à 15€), la Boîte à Bons-Points donnera un avoir pour une prochaine commande. Tout retard de commande (en particulier dû à une pénurie de stock) sera indiqué par mail.

Article 5 – Modalités de paiement

Le paiement est exigible à la commande. Le règlement se fait par chèque de 1 à 6 mensualités, l'encaissement se faisant le 15 de chaque mois. Le paiement par virement est possible après consultation et approbation par La Boîte à Bons-Points. La commande sera valide, dès que la Boîte à Bons-Points a reçu une attestation de virement. Tout rejet de chèque sera facturé 15€TTC et entrainera une suspension de connexion, jusqu'à la régularisation. Les établissements scolaires ont 30 jours pour régler leur facture.

Article 6 – Livraison

Quels que soient les prestataires utilisés (Mondial Relay, Point relais, La Poste etc...), la Boîte à Bons-Points ne peut, en aucun cas, être responsable de l'acheminement d'un colis. En cas de perte, d'endommagement ou de retard, le Client devra se retourner vers ces prestataires pour obtenir un dédommagement.

Article 6 – Droit de rétractation

La Boîte à Bons-Point accorde au Client un droit de rétractation de 14 jours francs à compter de la date d'arrivée du colis au point Mondial Relay ou au domicile du Client (date de l'avis de réception de la Poste faisant foi). La demande d'adhésion au site pédagogique www.laboiteabonsoints.com vaut pour acceptation de la commande, et donne fin au délai de rétractation, même si les 14 jours ne sont pas écoulés. Le Client devra annoncer sa rétractation par mail. Le Client se charge de renvoyer la commande rapidement, la Boîte à Bons-Points remboursera les sommes versées sous quinzaine.

Moyens du remboursement

La Boîte à Bons-Points rembourse une commande par chèque ou virement, après réception du colis, dont les frais d'envoi sont à la charge du Client.